

**CM du 19 novembre 2018**

**INTERVENTION DE LAURENT PAUL**

« Oui, Monsieur le Maire, Messieurs les conseillers. Je n'avais pas l'intention au départ de faire une déclaration sur le fond parce que Matthieu Cadot au nom des élus NEF fera une déclaration générale très circonstanciée sur les différents points pour lesquels nous sommes opposés à cette fusion.

J'ai quand même une remarque générale et puis un point légal que je voulais vous exposer. Le point général : j'ai eu la chance durant ces 4 dernières années de travailler dans des institutions européennes, au Parlement européen précisément ? où j'ai pu voir de visu comment fonctionnait progressivement l'Union Européenne, et je trouve largement un parallèle entre comment fonctionne notre Europe et comment on a cette pression pour fusionner les communes. Parce que l'argument , il est toujours le même, plus un ensemble est grand plus c'est censé être efficace. Il y a toujours l'argument de la peur aussi en disant : « si vous restez seuls, nous n'allons pas pouvoir survivre ». Derrière tous ces arguments financiers et bien en fait on oublie simplement la voix de la population et je ne vous apprend rien en disant que l'Europe aujourd'hui est malade. Les gens ne se sentent plus représentés par les institutions européennes. Alors évidemment on dit qu'on va expliquer les décisions, et j'ai encore entendu ça ce soir, mais ce que demandent les gens c'est d'être écoutés pour les décisions plutôt qu'on leur explique les décisions. Donc, ce que je veux dire simplement, c'est que de même que l'Europe ne se construira pas sans les peuples, de même une fusion ne peut pas se faire sans l'assentiment des citoyens de la commune. Et je le dis clairement ce soir, vous n'avez pas l'assentiment des habitants de Fourqueux pour adopter cette délibération. Ça c'était mon point général.

Je voudrais maintenant vous faire un point sur le projet de délibération, Monsieur le Maire. Dans les différents documents qui sont cités à l'appui du projet de cette délibération, il y a l'avis du Comité Technique en date du 13 novembre 2018, avis d'ailleurs qui nous a été annoncé avant cette fameuse date du 13 novembre. Ce que je voudrais indiquer à tous nos conseillers ce soir c'est que, sauf erreur de ma part, nous n'avons pas eu copie de cet avis du comité technique du 13 novembre 2018, en tout cas je ne l'ai pas vu. Vous en avez parlé ce soir en disant que cet avis était favorable mais votre parole ne suffit peut-être pas surtout dans un projet de délibération aussi important. »

Daniel LEVEL : « J'entends bien que ma parole ne puisse suffire, mais vous aurez une copie du compte rendu de ce comité de la semaine dernière. »

Laurent PAUL : « C'est avant la délibération que cet avis aurait dû être diffusé aux conseillers. »